

STRATEGIE ACTIONS SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2009

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2009.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 30 juin 2009, font apparaître un total actif de 11 439 535 DT, un actif net de 11 304 719 DT pour 6 895 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 639,553 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 30 juin 2009.

Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV, l'actif est employé à la date du 30 juin 2009 à raison de 89,45% dans des valeurs mobilières, ce qui est en dessus de la proportion d'emploi maximale de 80 % prévue par l'article 2 du Décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<u>ACTIF</u>				
<i><u>Portefeuille-titres</u></i>				
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 203 010	7 941 491	5 715 712
Obligations et valeurs assimilées		1 031 387	513 694	469 080
Titres OPCVM			203 450	410 870
	3.1	10 234 397	8 658 635	6 595 662
<i><u>Placements monétaires et disponibilités</u></i>				
Placements monétaires	3.2	995 662	998 115	1 993 993
Disponibilités	3.3	209 476	1 443 823	1 880 132
		1 205 138	2 441 938	3 874 125
<i><u>Créances d'exploitations</u></i>				
<i><u>Autres actifs</u></i>				
TOTAL ACTIF		11 439 535	11 100 573	10 469 787
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	130 437	176 294	161 034
Autres créditeurs divers	3.5	4 379	3 514	2 984
TOTAL PASSIF		134 816	179 808	164 018
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.6	11 252 531	10 855 226	10 243 625
Sommes distribuables		52 188	65 539	62 144
Sommes distribuables des exercices antérieurs				
Sommes distribuables de l'exercice		52 188	65 539	62 144
ACTIF NET		11 304 719	10 920 765	10 305 769
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		11 439 535	11 100 573	10 469 787

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2009 au 30/06/2009	Du 01/01/2009 au 30/06/2009	Du 01/04/2008 au 30/06/2008	Du 01/01/2008 au 30/06/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres		143 757	153 966	240 419	253 319	286 610
Dividendes	4.1	131 248	131 248	234 083	234 083	255 498
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	12 509	22 718	6 336	19 236	31 112
Revenus des autres valeurs						
Revenus des placements monétaires	4.3	21 881	62 386	9 760	23 610	77 083
<i>Total des revenus des placements</i>		165 638	216 352	250 179	276 929	363 693
Charges de gestion des placements	4.4	<121 190>	<153 518>	<165 419>	<203 244>	<284 312>
Revenu net des placements		44 448	62 834	84 760	73 685	79 381
Autres produits						
Autres charges	4.5	<5 136>	<10 473>	<5 052>	<10 051>	<20 880>
Résultat d'exploitation		39 312	52 361	79 708	63 634	58 501
Régularisation du résultat d'exploitation		<28>	<173>	1 388	1 905	3 643
Sommes distribuables de la période		39 284	52 188	81 096	65 539	62 144
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		28	173	<1 388>	<1 905>	<3 643>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		847 245	1 053 580	824 542	1 016 744	<291 834>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		236 328	384 292	750 786	835 627	2 185 617
Frais de négociation		<23 950>	<46 512>	<22 306>	<32 052>	<80 377>
Résultat net de la période		1 098 935	1 443 721	1 632 730	1 883 953	1 871 907

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Notes	Du 01/04/2009 au 30/06/2009	Du 01/01/2009 au 30/06/2009	Du 01/04/2008 au 30/06/2008	Du 01/01/2008 au 30/06/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1 098 935	1 443 721	1 632 730	1 883 953	1 871 907
Résultat d'exploitation	39 312	52 361	79 708	63 634	58 501
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	847 245	1 053 580	824 542	1 016 744	<291 834>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	236 328	384 292	750 786	835 627	2 185 617
Frais de négociation	<23 950>	<46 512>	<22 306>	<32 052>	<80 377>
Distributions de dividendes	<59 092>	<59 092>	<160 056>	<160 056>	<160 056>
Transactions sur le capital	<76 391>	<385 679>	<1 024 962>	<1 328 784>	<1 931 734>
Souscriptions	545 458	775 500	233 050	529 483	4 317 426
Capital	499 096	723 618	204 855	488 778	3 589 157
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	42 946	47 125	26 700	34 303	707 217
Régularisation des sommes distribuables	3 416	4 757	1 495	6 402	21 052
Rachats	<621 849>	<1 161 179>	<1 258 012>	<1 858 267>	<6 249 160>
Capital	<576 320>	<1 106 878>	<1 139 281>	<1 723 897>	<5 351 388>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<41 859>	<50 430>	<108 766>	<117 777>	<889 571>
Régularisation des sommes distribuables	<4 640>	<7 982>	<17 021>	<26 712>	<39 624>
Droit de sortie	970	4 111	7 056	10 119	31 423
Variation de l'actif net	963 452	998 950	447 712	395 113	<219 883>
Actif net					
En début de période	10 341 267	10 305 769	10 473 053	10 525 652	10 525 652
En fin de période	11 304 719	11 304 719	10 920 765	10 920 765	10 305 769
Nombre d'actions					
En début de période	6 949	7 163	8 383	8 634	8 634
En fin de période	6 895	6 895	7 603	7 603	7 163
Valeur liquidative	1 639,553	1 639,553	1 436,376	1 436,376	1 438,750

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2009 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30 juin ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value

réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2009 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
AMEN BANK	18 077	691 556	697 855	6,10%
ARTES	8 000	94 735	98 487	0,86%
ASSAD	78 511	739 486	908 278	7,94%
ASTREE	1 290	30 737	85 063	0,74%
ATB	8 880	53 598	56 004	0,49%
ATL	83 574	321 220	341 216	2,98%
ATTIJARI BANK	35 360	586 822	645 278	5,64%
ATTIJARI LEASING	5 140	72 933	84 810	0,74%
BH	6 750	175 273	189 030	1,65%
BNA	14 243	124 972	131 988	1,15%
BNA DS 2009	51 236	26 888	25 618	0,22%
BT	5 150	453 253	476 097	4,16%
ELECTROSTAR	45 087	467 435	348 924	3,05%
ESSOUKNA	43 169	184 655	202 687	1,77%
G.I.F	18 634	62 863	65 066	0,57%
I.C.F	3 042	168 439	154 610	1,35%
MAGASIN GENERAL	1 370	96 620	115 141	1,01%
POULINA G H	25 162	151 950	170 364	1,49%
S.N.M.V.T	2 901	372 712	408 580	3,57%
SFBT	1 650	19 336	19 078	0,17%
SIAME	4 000	9 555	5 680	0,05%
SIMPAR	15 800	422 725	468 870	4,10%
SIMPAR NG 2008	2 624	70 800	74 758	0,65%
SITS	124 000	426 207	461 788	4,04%
SOMOCER	107 000	250 841	253 611	2,22%
SOPAT	13 500	127 295	149 383	1,31%
SOPAT DA 2008	8	4	4	0,00%
SOTETEL	19 495	220 361	265 892	2,32%
SOTRAPIL	8 300	83 760	88 549	0,77%
SOTUVER	3 760	146 087	274 771	2,40%
SPDIT-SICAF	500	2 480	2 539	0,02%
STAR	6 780	847 815	1 017 406	8,89%

STB	14 200	161 572	167 358	1,46%
TL DA 2009	8	3	3	0,00%
TPR	8 500	42 301	46 739	0,41%
TUNINVEST-SICAR	18 754	225 502	198 792	1,74%
TUNISAIR	31 167	81 363	77 332	0,68%
TUNISAIR NG 2008	2 900	10 030	6 960	0,06%
TUNISIE LEASING	17 653	398 758	418 401	3,66%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		8 422 942	9 203 010	80,43%

B- Obligations et valeurs assimilés**1-Obligations de sociétés**

AIL 2009/1	1 500	150 000	152 735	1,34%
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 139	1,76%
OCA ATTIJARI BANK 06	20 000	100 375	102 051	0,89%
STB 2008/2	2 000	200 000	203 790	1,78%
TL 2009/1	2 000	200 000	203 448	1,78%
TL SUBORDONNE 2007	2 000	160 000	168 224	1,47%
Total Obligations de sociétés		1 010 375	1 031 387	9,02%
Total obligations et valeurs assimilées		1 010 375	1 031 387	9,02%
Total		9 433 317	10 234 397	89,45%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2009 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE FACTORING au 09/07/2009	900 000	894 640	899 142	7,86%
Total billets de trésorerie	900 000	894 640	899 142	7,86%
Bons de trésor à court terme				
BTC 52 semaines 02/03/2010	100 000	95 202	96 520	0,84%
Total bons de trésor à court terme	100 000	95 202	96 520	0,84%
Total	1 000 000	989 842	995 662	8,70%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2009 se détaille comme suit:

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Ventes de titres à encaisser	194 322	309 543	144 012
Liquidation émissions/rachats	59 027	-	-
Amen Bank Pasteur	6 647	155 957	210 379
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	5 043	1 050 988	1 645 000
Produit à recevoir	3 760	7 584	-
Intérêt courus sur dépôt à vue	1 734	4 214	13 471
Retenue à la source/dépôt à vue	<347 >	<843 >	<2 694 >
Coupons à recevoir	<30 >	-	-
Achats de titres à régler	<60 680 >	< 83 620 >	<130 036 >
	209 476	1 443 823	1 880 132

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2009 se détaille comme suit:

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Commission de performance à payer	83 327	126 727	121 283
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	45 536	48 004	37 980
Rémunération du dépositaire à payer	1 574	1 563	1 771
	130 437	176 294	161 034

3.5 Autres créiteurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2009 se détaille comme suit:

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 242	2 280	2 075
Redevance CMF	911	885	909
Retenue à la source à payer	226	349	-
	<u>4 379</u>	<u>3 514</u>	<u>2 984</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2009</u>
Capital au 1^{er} janvier 2009	
En Nominal	10 243 625
Nombre de titres	7 163
Nombre d'actionnaires	114
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	723 618
Nombre de titres	506
Nombre d'actionnaires entrants	14
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	1 106 878
Nombre de titres	774
Nombre d'actionnaires sortants	16
Autres mouvements	
Frais de négociation	< 46 512 >
Différences d'estimation (+/-)	1 053 580
Plus ou moins-value réalisée	384 292
Droit de sortie	4 111
Régularisations	<3 305 >
Capital au 30 juin 2009	11 252 531
Nombre de titres	6 895
Nombre d'actionnaires	112

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique correspond aux dividendes perçus durant la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009.

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 12 509 DT correspond aux intérêts sur les obligations pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009.

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2009 au</u> <u>30/06/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2008 au</u> <u>30/06/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Intérêts sur billet de trésorerie	19 181	6 220	29 116
Intérêts sur dépôt à vue	1 388	3 375	29 652
Intérêts BTC	900	-	-
Autre revenus	412	117	1 830
Intérêts sur certificats de dépôt	-	48	16 485
	<u>21 881</u>	<u>9 760</u>	<u>77 083</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2009 au</u> <u>30/06/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2008 au</u> <u>30/06/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Commission de performance	83 327	126 727	121 283
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	36 289	37 129	156 129
Rémunération du dépositaire	1 574	1 563	6 900
	<u>121 190</u>	<u>165 419</u>	<u>284 312</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2009 au</u> <u>30/06/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2008 au</u> <u>30/06/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Redevance CMF	2 668	2 649	11 694
Honoraires du commissaire aux comptes	2 440	2 275	8 800
Autres frais	28	128	386
	<u>5 136</u>	<u>5 052</u>	<u>20 880</u>